

Crédit Foncier du Cameroun

DECISION N° 3986 /2026/CFC/DG/DAG/SDPA/SMA DU ...1.3...AVR.2026... PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/CFC/CIPM/2026 DU 06 FEVRIER 2026 POUR L'ACQUISITION ET
L'IMPLEMENTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA PAIE,
AU CFC.

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

- Vu** la Constitution
- Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul M à N** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** L'appel d'offres national ouvert N°01/AONO/CFC/CIPM/2026 du 06 février 2026 pour l'acquisition et l'implémentation d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie, au CFC

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif l'appel d'offres national ouvert N°01/AONO/CFC/CIPM/2026 du 06 février 2026 pour l'acquisition et l'implémentation d'un logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie, au CFC est attribué à l'entreprise :

| N° du lot | Adjudicataire | Montant TTC en FCFA | Délai d'exécution |
|------------|-------------------------|---|--------------------|
| Lot unique | AFREETECH CAMEROON SARL | Cent onze millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante francs CFA (111 498 750) | Quatorze (14) mois |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- CA CFC
- ARMP (JDM)
- Président CIPM
- Chrono
- Affichage
- Intéressés.



Missi Jean Paul
M. à N